

**DELIBERATION N° 18/296 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT DESIGNATIONS DES CONSEILLERS A L'ASSEMBLEE DE CORSE AU
SEIN DE DIVERS ORGANISMES**

SEANCE DU 27 JUILLET 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt sept juillet, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 juillet 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marcel CESARI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Danielle ANTONINI à M. Hyacinthe VANNI
Mme Laura FURIOLI à M. Michel GIRASCHI
M. Francis GIUDICI à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Stéphanie GRIMALDI à Mme Isabelle FELICIAGGI
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à Mme Christelle COMBETTE
Mme Paola MOSCA à M. Marcel CESARI
M. Jean-Charles ORSUCCI à M. Antoine POLI
Mme Marie-Hélène PADOVANI à Mme Catherine RIERA
Mme Laura Maria POLI à M. Petr'Antone TOMASI
M. Camille de ROCCA SERRA à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Pascale SIMONI à M. François BENEDETTI
Mme Jeanne STROMBONI à Mme Anne TOMASI
Mme Julia TIBERI à Mme Mattea CASALTA

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

François-Xavier CECCOLI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, François ORLANDI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie,
VU le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, visé en son article 68,
VU la délibération n° 18/030 AC de l'Assemblée de Corse du 16 janvier 2018,
VU la délibération n° 18/040 AC de l'Assemblée de Corse du 2 février 2018,
SUR rapport du Président de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DÉSIGNE pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association Écoles de la 2^{ème} Chance « e2c Bastia », les 3 Conseillers à l'Assemblée de Corse suivants :

TITULAIRE
Mme Anne-Laure SANTUCCI
Mme Rosa PROSPERI
M. Jean-Martin MONDOLONI

ARTICLE 2 :

DÉSIGNE 1 représentant de l'Assemblée de Corse au sein de la commission régionale consultative du fonds pour le développement de la vie associative (CRVA).

TITULAIRE
Mme Laura Maria POLI

ARTICLE 3 :

DÉSIGNE pour siéger au sein du conseil d'administration de la Mission Locale Rurale de Haute-Corse, les 4 Conseillers à l'Assemblée de Corse suivants :

TITULAIRE
M. Julien PAOLINI
Mme Paola MOSCA
Mme Marie SIMEONI
M. Francis GIUDICI

ARTICLE 4 :

DÉSIGNE pour siéger au sein des comités techniques de la SAFER de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, les 2 Conseillers à l'Assemblée de Corse suivants :

TITULAIRE
M. Pierre-José FILIPPETTI (2A)
M. Marcel CESARI (2B)

ARTICLE 5 :

DÉSIGNE 1 titulaire et 1 suppléant pour compléter le nombre de représentants de l'Assemblée de Corse siégeant au sein du Conseil des Sites « formation de la faune sauvage captive », comme suit :

TITULAIRE	SUPPLEANTE
Mme Chantal PEDINIELLI	Mme Santa DUVAL

ARTICLE 6 :

DÉSIGNE Mme Vannina ANGELINI-BURESI pour remplacer M. Paul LEONETTI au sein de la Commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels (C.D.V.L.L.P.2A).

ARTICLE 7 :

MODIFIE en conséquence les délibérations n° 18/030 AC de l'Assemblée de Corse du 16 janvier 2018 et n° 18/040 AC de l'Assemblée de Corse du 2 février 2018 portant désignations et modifications des représentants de l'Assemblée de Corse à divers organismes.

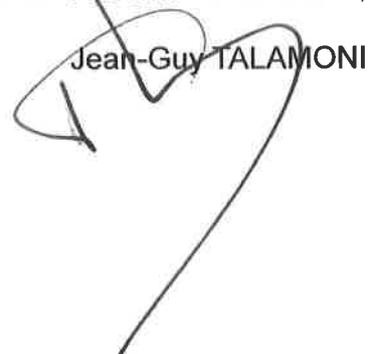
ARTICLE 8 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 27 juillet 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



Accusé de réception

Objet	DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
Identifiant acte	02A-200076958-20180727-018555-DE
Identifiant interne	018555
Date de réception par la préfecture	6 août 2018
Nombre d'annexes	0
Date de l'acte	27 juillet 2018
Code nature de l'acte	1
Classification	5.3

[Fermer](#)